Suisse : les élèves musulmans obligés à serrer la main des enseignantes (Màj : le Conseil Islamique s'en mêle)

24/09/2016 à 10h10

24/09/2016

L'élève musulman qui refusait de serrer la main de son enseignante a écopé d'une mesure disciplinaire. Qu'il conteste. (…)
L'adolescent, qui refuse toujours de serrer la main de son enseignante, n'accepte pas la sanction et a déposé un recours. Mais il n'est pas seul: il est désormais soutenu par le Conseil Central Islamique Suisse.
Le CCIS n'en est pas à son coup d'essai. C'est lui qui était déjà intervenu pour contester l'interdiction faite à deux jeunes musulmanes de porter le voile en cours à l'école de St. Margarethen (SG). Le Tribunal fédéral avait désavoué les autorités communales. (…)
Source

22/09/2016

Le canton de Bâle, en Suisse, a rejeté l'appel d'un lycéen musulman qui souhaitait avoir le droit de ne pas serrer la main de ses professeurs de sexe féminin, pour des raisons religieuses. La décision devrait faire jurisprudence dans le pays.

Serrer la main de ses enseignantes est désormais un devoir pour les étudiants suisses : lundi 19 septembre, le canton de Bâle, en Suisse, a confirmé les mesures disciplinaires prises par un lycée à l'encontre d'un élève qui refusait de serrer la main des femmes chargées de son éducation. La justice bâloise a invoqué le fait que serrer la main des professeurs était un usage profondément ancré dans la société et la culture du pays.

L'élève en question, ainsi que son frère, avaient défrayé la chronique en avril dernier, en refusant de toucher la main de leurs enseignantes au nom de leurs convictions religieuses musulmanes. Leur lycée, dans la ville de Therwil, avait voulu couper court à toute polémique en autorisant l'ensemble de ses élèves à ne pas serrer la main de leurs professeurs, s'ils le souhaitaient. (…)

Source